

Discours du Président du Conseil Général
Inauguration de la rocade nord-ouest de Tarbes
Vendredi 31 mai 2013

Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Président du Directoire de Spie Batignolles,
Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Généraux, chers collègues,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

J'ai le plaisir et l'honneur d'inaugurer aujourd'hui avec vous la nouvelle rocade nord ouest de Tarbes réalisée par le Conseil Général dans le cadre d'un PPP avec le groupement d'entreprises Malet – Spie Batignolles, CDC infrastructures, Demathieu & Bard et NGE.

Longue de plus de 6 km et ponctuée de remarquables ouvrages d'art, cette nouvelle route s'inscrit dans la continuité des travaux routiers réalisés par le Conseil Général depuis de longues années. Elle contribuera, à la fois,

- à la sécurité et à la qualité de vie des riverains en délestant l'agglomération tarbaise du trafic de transit,
- mais aussi, au développement économique en facilitant les liaisons entre le nord du département et les vallées de montagne situées au sud.

Nous sommes là au cœur des missions du Conseil Général. La construction et l'entretien des routes départementales font partie, en effet, des missions essentielles de notre Institution. Et nous savons à quel point elles sont complexes, en particulier dans un territoire rural et de montagne tel que les Hautes-Pyrénées. En effet, nos 425 agents garantissent, chaque jour, les meilleures conditions de circulation sur 3 000 km de routes situées entre 165 et 1 800 mètres d'altitude pour desservir 474 communes. C'est une tâche lourde, exigeante et difficile.

Pour autant, on n'a pas tous les ans l'occasion d'inaugurer de nouvelles voies, ni de réaliser des investissements d'une telle ampleur. 36 millions d'euros hors taxes, je le rappelle, c'est le coût de la construction de cet ouvrage. C'est pourquoi, le chantier de la rocade nord ouest restera pour le Conseil Général, et pour moi, comme un chantier de référence. Et je ne résiste pas au plaisir de vous confier ma satisfaction.

En effet, certains ici connaissent bien mon attachement à cette activité des routes. J'aime en particulier les chantiers de construction. J'aime faire bouger la terre, construire, bâtir. J'aime l'ambiance qui règne sur les chantiers, le ballet des engins, le contact avec les ouvriers, les relations avec les entreprises. J'aime la précision, l'implication, la solidarité et l'ingéniosité dont chacun fait preuve et je reste toujours émerveillé quand je vois sortir de terre de très beaux ouvrages, et sur cette rocade vous nous avez gâté. Vous l'avez compris, les travaux publics sont pour moi une vraie passion, un atavisme même, probablement, puisque mon fils en a hérité.

C'est donc naturellement que j'y ai consacré ma vie professionnelle, à la Direction des routes de l'Etat, et plus tard, j'y ai consacré une partie de mon engagement public, puisque avant d'être Président du Conseil Général, de 1988 à 2011, j'étais Vice Président en charge des infrastructures. Et c'est surtout à ce titre que j'ai eu à connaître du projet de rocade. J'ai été accompagné dans ce travail, notamment, par 2 collègues conseillers généraux, à qui j'adresse mes remerciements pour la qualité de notre collaboration, je veux parler de Gérard Boube et Maurice Loudé.

Parce que si j'ai la joie d'inaugurer aujourd'hui cette rocade après seulement 19 mois de travaux, je n'oublie pas qu'elle est l'aboutissement de longues années de travail, de négociations et d'engagement auxquels nous avons été nombreux à prendre part. En France, le temps du papier est souvent bien plus long que le temps du chantier. Les collectivités locales croulent sous le poids des normes qui nous paralysent. Un rapport parlementaire remis au 1^{er} Ministre ces dernières semaines indiquait qu'il y a, au moins, autant de textes en France que dans toute l'Union européenne. Une simplification radicale permettrait tout à la fois de diminuer les coûts et de redonner un peu d'oxygène à l'action et à l'énergie d'entreprendre. Mais, dans ce contexte, je voudrais, Monsieur le Préfet, rendre hommage à vos équipes qui ont été particulièrement coopératives pour nous aider à avancer du mieux possible.

La 1^{ère} concrétisation de la rocade remonte au mois d'août 98, lorsque le Préfet en poste consacra l'utilité publique du projet de rocade.

Mais à l'époque, le Conseil Général avait d'autres engagements qui ne lui permettaient pas d'assumer un investissement d'une telle ampleur. Nous avions, en effet, confié à une entreprise privée, pour une durée de 15 ans, l'amélioration des accès routiers aux stations de ski, dans le cadre d'un Marché d'Entreprise de Travaux Publics, un METP. C'était en quelque sorte les prémices du PPP.

C'est donc logiquement, qu'en 2007, voyant arriver l'échéance du METP, avec mes complices de l'époque, Alain Tastet et Jean-Pierre Siutat, nous avons proposé à François Fortassin, alors Président, de recourir au PPP pour réaliser le projet de rocade. Il a soumis cette proposition à l'Assemblée départementale qui l'a approuvée à l'unanimité.

S'en sont suivies 3 années de procédure, sous la présidence de Josette Durrieu, pour aboutir à la signature du PPP en juillet 2010.

Puis, d'enquêtes préalables en études diverses, le temps est passé jusqu'à ce 20 octobre 2011, date à laquelle la 1^{ère} pierre fut posée. Aujourd'hui, nous ne pouvons que constater la qualité du résultat.

Pourtant, les PPP font l'objet de nombreux débats en France. Régulièrement décriés, souvent encensés, ils sont présentés soit comme de véritables malédictions, soit comme d'authentiques aubaines. En réalité, ils ne sont ni l'un, ni l'autre. Ce sont de simples outils juridiques, adaptés à certains projets et moins à d'autres. En l'occurrence, sur ce projet de rocade, les conditions du succès étaient réunies : nous avons un bon projet, mûrement réfléchi et accepté, dont la performance ne sera pas affectée par des évolutions réglementaires ou technologiques à venir. Mais surtout, le climat de sérénité et de confiance qui a entouré la préparation de ce projet nous a permis de négocier un partenariat équilibré, gagnant-gagnant pour le Conseil Général, les entreprises et les citoyens.

La rocade illustre ce à quoi je crois profondément pour la réussite d'un projet : l'association du public et du privé dans un climat partenarial inspiré par le respect et la confiance. La complexité technique d'un tel ouvrage nous empêchait une réalisation en direct, elle nous imposait de recourir à l'expertise et l'expérience des entreprises privées. Mais au lieu d'être cantonnées à un rôle d'exécutant de la commande publique, les entreprises ont été impliquées dans la conception du projet. Véritables partenaires intéressées à la performance de l'ouvrage, elles nous ont permis, vous nous avez permis, de construire ensemble les solutions les plus adaptées et les plus efficaces.

Derrière les entreprises, derrière le Conseil Général et ses élus, il y a des hommes et des femmes qui ont partagé la même ambition : celle d'offrir un ouvrage performant au service de l'intérêt collectif. C'est à eux que je veux rendre un hommage appuyé.

Merci d'abord à vous, Eric de Balincourt pour la simplicité, la clarté et la franchise de nos rapports. Merci à Cyril Bouziges et Franck Bouchaud, les chevilles ouvrières de ce projet. Merci à Alain Tastet et Jean-Pierre Siutat qui étaient là à l'origine du projet, merci à Olivier

Blanchet et Philippe Debernardi qui se sont succédés sur le dossier, merci à toutes leurs équipes, merci à tous ceux qui ont travaillé dans l'ombre, dans les bureaux, mais sans qui rien ne serait possible non plus, merci à tous ceux qui ont bougé la terre, qui ont creusé, compacté, planté, merci à ceux qui ont construit des ponts et des trémies et à ceux qui les ont dessiné avant eux, merci à ceux qui ont, avec application, revêtu cette route d'enrobé, de panneaux et de peinture, merci à vous tous. Ensemble nous avons réussi !